





FACULTÉ DE DROIT

Le droit des conditions générales fait peau neuve. Le 1er juillet 2012 entre en vigueur le nouvel article 8 LCD, selon lequel agit de manière déloyale celui qui utilise des conditions générales qui, en contradiction avec les règles de la bonne foi, prévoient, au détriment du consommateur, une disproportion notable et injustifiée entre les droits et les obligations découlant du contrat.

La matinée de formation continue du 11 mai 2012 s'intéressera aux conséquences juridiques et aux effets pratiques de ce nouveau texte ainsi qu'au dispositif anti-pratiques commerciales déloyales de l'art. 3 LCD mis en vigueur le 1er avril 2012.



Faculté de droit Secrétariat - formation Université de Neuchâtel Av. du Premier-Mars 26 2000 Neuchâtel

www.unine.ch



# Nouveau droit des conditions générales et pratiques commerciales déloyales

Vendredi 11 mai 2012 Aula des Jeunes-Rives, Espace Louis-Agassiz 1, Neuchâtel

## Nouveau droit des conditions générales et pratiques commerciales déloyales

#### 08 h 30 Accueil des participants

#### 08 h 50 Mot de bienvenue

## 09 h 00 L'offre arnaqueuse - notamment par Internet M. Christoph Müller, professeur à l'Université de Neuchâtel

## 09 h 40 Le contrôle judiciaire des conditions générales - Réflexions sur le nouvel art. 8 LCD

M. Laurent Bieri, professeur à l'Université de Lausanne

#### 10 h 20 Pause

#### 10 h 45 Le nouvel art. 8 LCD et les conditions générales d'assurance

Me Anne-Sylvie Dupont, avocate, chargée d'enseignement à l'Université de Neuchâtel

#### 11 h 25 Conditions générales : aspects procéduraux

Me François Bohnet, avocat, professeur à l'Université de Neuchâtel

#### 12 h 15 Clôture

#### Renseignements

Secrétariat de la Faculté de droit / formation Avenue du 1<sup>er</sup>-Mars 26, 2000 Neuchâtel Tel.: 032 / 718 11 89 Fax: 032 / 718 12 61

E-mail:droit.formation@unine.ch

#### Finance d'inscription

(comprend pause et documentation)
Stagiaires

CHF 150.-

#### Délai d'inscription

4 mai 2012

#### Lieu

E-mail:

Aula des Jeunes-Rives, Espace Louis-Agassiz 1, 2000 Neuchâtel

#### Carte d'inscription

A remplir en caractères d'imprimerie et à renvoyer au secrétariat de la Faculté de droit, par courrier, fax, e-mail ou inscription en ligne sur www.publications-droit.ch.

Je prendrai part à la matinée de formation continue du 11 mai 2012 et m'engage

à verser la finance d'inscription au moyen du bulletin qui me sera adressé	
Nom, Prénom :	
Profession:	
Adresse:	
Code postal et localité :	
Tél. professionnel :	Fax:

Signature: